

Circulaire n° 2024-061

Circulaire

aux administrations communales

Objet : Structures pour personnes en situation de sans-abrisme et demandeurs de protection internationale (DPI)

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

Le gouvernement a fait de la lutte contre la pauvreté une de ses priorités absolues. A la suite des crises multiples ces dernières années, force est de constater que l'afflux dans les structures d'hébergement d'urgence, telles que les haltes de nuit, n'a cessé de croître.

Notamment la fréquentation de l'Action Hiver a augmenté considérablement, de manière que pendant l'hiver 2023-2024 des structures provisoires supplémentaires ont dû être installées par l'armée luxembourgeoise.

Au même titre, le nombre de personnes faisant une demande de protection internationale au Luxembourg continue à se situer à un niveau élevé, de sorte que le besoin en structures d'accueil reste également important.

Il va sans dire que les défis évoqués ci-dessus ne peuvent être abordés qu'en collaboration étroite avec les différents partenaires du ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil (MFSVA), notamment avec les communes.

De nombreux projets sont d'ores et déjà réalisés au niveau local qui contribuent de manière significative à la prise en charge des personnes les plus vulnérables. Eu égard aux besoins croissants, le développement de nouvelles structures à travers le pays s'impose.

Le MFSVA de même que l'ONA se trouvent constamment à la recherche de terrains, respectivement de constructions existantes disponibles, ne serait-ce que temporairement, afin de pouvoir faire face à cette demande importante, et seraient reconnaissants pour toute proposition relative de votre part, en tant que responsables politiques communaux.

Ainsi, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, mes services se tiennent à votre entière disposition pour toute question ayant trait à la présente circulaire et afin d'élaborer ensemble un projet dans un des domaines susmentionnés:



Chris Felten
Responsable de la division Accueil
Tél. : 247-63656
Courriel : chris.felten@fm.etat.lu

Marc Konsbruck
Responsable de la division Solidarité
Tél. : 247-83621
Courriel : marc.konsbruck@fm.etat.lu

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de ma parfaite considération.

Le Ministre de la Famille, des Solidarités, du
Vivre ensemble et de l'Accueil



Max Hahn

